REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2002-405 DU 10 SEPTEMBRE 2002
Portant nominations et promotions à titre **exceptionnel, Militaire et étranger dans l'Ordre National du Bénin**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001;

VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;

VU le Décret N° 2001-170 du 7 Mai 2001 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;

VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

VU l 'Extrait du relevé des Décisions prises par le Conseil des ministres en sa séance du Mercredi 10 Juillet 2002. Communication n° 1117/02 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

D E C R E T E :

Article 1er : Sont nommées et promues à titre exceptionnel, militaire et étranger Dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang à compter du Dimanche 21 Juillet 2002 à Bruxelles, en reconnaissance du rôle appréciable qu'ils ont joué dans le renforcement des liens de coopération militaire entre le Royaume de Belgique et la République du Bénin, les personnalités Militaires dont les noms suivent :

Au grade d'Officier

- Lieutenant-Général HEDWIG VAN REMOORTEL
- Lieutenant-Général Aviateur Marc VAN KEIRSBILCK
- Lieutenant-Général BASTIENS

Au Grade de Chevalier

- Lieutenant-Général Paul GEORIS
- Lieutenant-Général Michel MANDI
- Général-Major VANDINGENEN
- Médecin-Général-Major VAN HOOF

Article 2 : le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 10 septembre 2002

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,

Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – HAAC 2 – CES 2 - MINISTERES 21 – GCONB 15 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 –UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 7.